



Ordonnance de télécom CRTC 2006-210

Ottawa, le 14 août 2006

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Aliant Telecom Inc.	204	le 7 juillet 2006
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	15	le 6 juillet 2006
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	16 16A	le 6 juillet 2006 le 12 juillet 2006
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	19	le 12 juillet 2006
Bell Canada	875 (TSN)	le 29 juin 2006
Bell Canada	6964	le 6 juillet 2006
Bell Canada	6965	le 6 juillet 2006
Bell Canada	6968	le 12 juillet 2006
La Compagnie de Téléphone de Lambton Inc.	39	le 3 juillet 2006

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>